

PROCHAINE SESSION :
20 novembre au 22 décembre 2023

105h

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Ouvrier en Viticulture Option Taille

Cette formation répond à un besoin de main d'œuvre en viticulture demandée par la profession.

Cette dernière souhaite trouver du personnel à embaucher et à garder durablement sur les domaines.

En ce sens la formation est importante pour faire découvrir et aimer ce métier d'extérieur.

Cette formation va permettre aux participants d'acquérir des compétences, des gestes, des postures pour la taille de la vigne.

>>>OBJECTIF GÉNÉRAL :

- L'objectif est d'acquérir les compétences en taille de la vigne, afin d'augmenter son employabilité dans le secteur viticole .



VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON SUR RHÔNE (07)**

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référentes :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr

Laurence GAMONET >>> laurence.gamonet@cneap.fr

Référente pédagogique

Sonia DURAND >>> sonia.durand@cneap.fr

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> sandrine.montagne@cneap.fr



vivaraiss@cneap.fr



REUNIONS D'INFO : jeudi 26 octobre 9h00 et mardi 7 novembre à 14h

Ouvrier en viticulture option Taille

Programme de la formation en présentiel

105h

<p>BLOC 1 ET 2 – « PRÉSENTATION DU PARCOURS ET DES MODALITÉS ET S'APPROPRIER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE »</p>	<p>⇒ Evaluer les acquis (par l'expérience et par les formations) lors d'un bilan ⇒ Poser un diagnostic de positionnement donnant lieu à un parcours individualisé ⇒ Laïcité, citoyenneté, valeurs de la république : les principes de non-discrimination dans la vie quotidienne et au travail - la liberté de l'individu au sein du collectif</p>	7h
<p>BLOC 3 – « S'INTÉGRER ET S'ADAPTER AU SEIN D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE »</p>	<p>⇒ Adopter le vocabulaire professionnel et se comporter de façon professionnelle ⇒ S'intégrer dans une équipe par une connaissance de la vie d'entreprise ⇒ Appliquer des consignes, reformuler. ⇒ Interpréter une notice, un tableau, enregistrer un document.</p>	10,5h
<p>BLOC 4 – « APPLIQUER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES »</p>	<p>⇒ Maîtriser le vocabulaire technique ⇒ Se sensibiliser aux bases agronomiques, biologiques et physiologiques en lien avec les gestes et activités pratiquées ⇒ Travail du sol, palissage...</p>	10,5h
<p>BLOC 5 – « RÉALISER LES TRAVAUX DE TAILLE »</p>	<p>⇒ Principes de la taille : équilibre et charge ⇒ Tailler en formation ou en fructification et adapter sa taille de formation en fonction du contexte ⇒ Maladies oïdium/mildiou/ esca et gérer les déchets de la taille ⇒ Ranger, Entretien et maintenir son matériel ⇒ Travailler en sécurité</p>	45,5h
<p>BLOC 6 - « CONDUIRE DES ENGIN AGRICOLES »</p>	<p>⇒ Repérer les organes du tracteur et leur fonction pour mieux assurer sa sécurité et celle des autres ⇒ Préparation, attelage et conduite du matériel ⇒ Manœuvrer son tracteur et les outils</p>	21h
<p>BLOC 7 - « TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI »</p>	<p>⇒ Rédiger les documents de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation). ⇒ Utiliser les sites internet d'emploi. ⇒ Savoir se présenter et convaincre un futur employeur</p>	10,5h
<p>STAGE - « PÉRIODE D'APPLICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL »</p>	<p>⇒ Acquérir les gestes et comportements professionnels, ⇒ utiliser les matériels et équipements en situation et au sein d'exploitations agricoles</p>	70h

>>> CONDITIONS D'ADMISSION

- **Prérequis** : être demandeur d'emploi (parcours Région) et avoir participé à une réunion d'information
- **Salariés** (Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français : vérifiées par l'employeur)
- **Bonne capacité physique** du candidat (pas de contre-indications médicales)
- **Motivation**
- **Aimer le travail en plein air**

>>> MODALITES / DELAI D'ACCES

Information préalable, Dossier de candidature, Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

>>> LES + DE LA FORMATION

- ⇒ Formation spécialisée
- ⇒ Application en entreprise viticole
- ⇒ Une adaptation à vos besoins (hors parcours Région), possibilité de vous inscrire par bloc complet

>>> MODALITÉS DE FORMATION

- **Prochaine session:**

Session 2023		
Novembre	Décembre	
S 44	S 49	Centre de Formation
S 45	S 50	Stage en entreprise
S 46	S 51	
S 47 Bloc 6 : 7h	S 52	
S 48 Bloc 6 : 21h		

- **Durée** : 105 heures en centre de formation et 70h de stage
- **Effectif** : 6 participants région, session ouverte à d'autres statuts
- **Financement** :
 - * Parcours Région: formation prise en charge par la Région Auvergne Rhône Alpes et indemnité Pole emploi (inscrit à Pôle emploi)
- **Prix horaire en centre** : 16€/h sauf BLOC 6 : 19,50€/h soit 409,50€ (cf CGV)